



Deux révolutionnaires haïtiens dans les pièces d'Aimé Césaire: Toussaint l'ouverture et Henri Christophe

Two Haitian Revolutionaries in the Plays of Aime Cesaire: Toussaint Louverture and Henri Christophe

Ece YASSITEPE AYYILDIZ¹ 



¹Res. Assist. Dr., Ankara University, Faculty of language, History and Geography, Department of Western Languages and Literatures, French Language and Literature, Ankara, Turkey

ORCID: E.Y.A. 0000-0002-7166-0925

Corresponding author:

Ece YASSITEPE AYYILDIZ,
Ankara Üniversitesi Dil ve Tarih-Coğrafya Fakültesi, Batı Dilleri ve Edebiyatları Bölümü, Fransız Dili ve Edebiyatı Anabilim Dalı, Ankara, Türkiye
E-mail: eyassitepe@ankara.edu.tr

Submitted: 28.01.2020

Revision Requested: 24.02.2020

Last Revision Received: 15.04.2020

Accepted: 16.04.2020

Citation: Yassitepe Ayyıldız, E. (2020). Deux révolutionnaires haïtiens dans les pièces d'Aimé Césaire: Toussaint l'ouverture et Henri Christophe. *Litera*, 30(1), 85-103. <https://doi.org/10.26650/LITERA2020-0012>

RÉSUMÉ

Haïti, l'une des anciennes colonies de la France, se trouve dans une location géographique très importante. Ce pays a pu gagner sa liberté après de longues années de combat contre les Français. Les esclaves noirs ont lutté pour leur liberté à l'exemple de Toussaint Louverture et d'Henri Christophe. Ces deux figures historiques jouent un rôle principal dans l'indépendance de leur pays au début des années 1800. Aimé Césaire, dramaturge martiniquais du XXe siècle a écrit deux pièces sur ces deux héros : l'une des pièces intitulée *Et les chiens se taisaient* (1958) relate la vie de Toussaint Louverture qui s'appelle dans cette pièce « Le Rebelle » et il critique le système colonial du Nouveau Monde, et le combat des esclaves contre leur maître. Dans la deuxième pièce intitulée *La Tragédie du Roi Christophe* (1963), Aimé Césaire présente Henri Christophe qui était le roi d'Haïti. Lui aussi, il combat au nom de son peuple contre les colonisateurs, mais à la fin il se suicide à cause de ses ambitions. A travers ces deux figures historiques d'Haïti, notre but est d'étudier les deux pièces d'Aimé Césaire intitulées *Et les Chiens se taisaient* et *La Tragédie du Roi Christophe* où l'on voit le combat de ces deux protagonistes haïtiens. Nous allons examiner ces personnages et ces pièces en nous référant à la «tragédie» d'Aristote. Non seulement la tragédie mais aussi sa relation avec l'histoire guidera cette étude en prenant en considération la base historique de ces deux pièces. Dans notre étude, nous prendrons pour référence les *Mémoires du Général Toussaint-Louverture écrits par lui-même*, œuvre posthume qui met en évidence le combat livré contre les colonisateurs et la pièce de Lamartine intitulée *Toussaint Louverture*.

Mots-clés: Aimé Césaire, Toussaint Louverture, Henri Christophe, le théâtre francophone, la révolution haïtienne

ABSTRACT

Haiti, one of the old colonies of France, gained its freedom after long years of warfare against France and Spain. Black slaves fought for their own freedom, following their leader Toussaint Louverture and Henri Christophe who were important historical figures that played a key role to gain its independence in the early 1800s. Aimé Césaire, a Martinican playwright of the XXth century, wrote two different plays on



these heroes: One of the plays, entitled *And the dogs were silent* (1958), tells us the life of Toussaint Louverture, called in this play as "The Rebel", who shows us the system of the colonization of the New World, and the fight of the slaves against their masters. The second play, entitled *The Tragedy of King Christophe* (1963), presents Henri Christophe, who was the King of Haiti. He fought in the name of his people against the colonizers as well. By analyzing these two figures of the history of Haiti, we will observe the two plays of Aimé Césaire, entitled *And the Dogs were silent* and *The Tragedy of King Christophe*, in which we can see the battle of the two Haitian protagonists. We will examine these characters and these plays by referring to the concept of "tragedy" of Aristotle. Within the scope of Aristotle, the relationship between tragedy and history will guide this study by taking into consideration the historical base of these two plays. In this study, we will refer to *the Memoirs of General Toussaint-Louverture*, written by himself, a posthumous work that emphasizes the fight against the colonizers, and to Lamartine's play *Toussaint Louverture*.

Keywords: Aimé Césaire, Toussaint Louverture, Henri Christophe, francophone theatre, Haitian revolution

EXTENDED ABSTRACT

Haiti, one of the old colonies of France, gained its freedom after long years of warfare against France and Spain. Black slaves in Haiti, who worked in plantations of sugar cane and gold mines for European masters, fought for their own freedom, following their leaders Toussaint Louverture and Henri Christophe. These leaders were important historical figures that played a key role to gain its independence in the early 1800s.

Aimé Césaire, a Martinican playwright of the XXth century, wrote two different plays on these heroes: One of the plays, entitled *And the dogs were silent* (1958), tells us the life of Toussaint Louverture, called in this play as "The Rebel", who shows us the system of the colonization of the New World, and the fight of the slaves against their masters for their independence. Toussaint Louverture was an ex-slave in Haiti, and he became leader of independence of Haiti in 1791. He died in a prison in Fort de Joux in France after the accusations of Napoleon. The second play, entitled *The Tragedy of King Christophe* (1963), presents Henri Christophe: he was an ex-slave and ex-cook who became the King of Haiti. He fought in the name of his people against the colonizers as well, but he was the victim of his ambitions, and at the end, he committed suicide in his palace, Sans-Souci.

Actually, the main themes of these two plays are based on the true story of historic heroes. By these plays, which criticize the west-centred historic perception of the colonial story, Aimé Césaire mirrors also the uneasy struggle against the European colonization. The importance of Haiti is related to its encounter with the slave trade for about 400 years: we witness the ambition of the slaves and their struggle for independence. Aimé Césaire benefits from these historical facts during the colonization

period as background to the play. In addition to being theatrical works, Aimé Césaire's plays are crucial for presenting a new approach to understand the social structure and history of the European colonization, in other words, the Martinican playwright shows us the other side of the story, which is mostly negated. In this article, our attention is restricted to fundamental issues, such as the Haitian revolution and independence. Also, the most important dialogues are frequently cited to show the evolution of the narrative of Aimé Césaire in these plays. Basically, the article is divided into four sections, and its key themes of testimony, fight for freedom and humanity recur repeatedly across these sections.

By analyzing these two figures of the history of Haiti, we will observe the two plays of Aimé Césaire, entitled *And the Dogs were silent* and *The Tragedy of King Christophe*, in which we can see the battle of the two Haitian protagonists. We will examine these characters and these plays by referring to the concept of "tragedy" of Aristotle. Within the scope of Aristotle, the relationship between tragedy and history will guide this study by taking into consideration the historical base of these two plays. In this study, we will refer to *the Memoirs of General Toussaint-Louverture*, written by himself, a posthumous work that emphasizes the fight against the colonizers and to Lamartine's play *Toussaint Louverture*. Therefore, this article firstly examines the theatrical works of Aimé Césaire, entitled *And the Dogs were silent* and *The Tragedy of King Christophe*, as a mirror of the colonization history in Haiti, considering the fact that true literature repeats life. As the symbols of the fight for freedom, in a sense, Toussaint Louverture and Henri Christophe determine the destiny of the black slaves. Césaire reflects not only the perception of the European culture in colonization, but also presents the historic circumstances with their general aspects during the fight against the colonization of Haiti.

As a result, it could be said that examining the reflections of Toussaint Louverture and Henri Christophe on Césaire in the light of the historical events about European colonization of the Haiti presented in the plays entitled *And the dogs were silent* (1958) and *The Tragedy of King Christophe* (1963) will help to understand the fights of the blacks slaves against the colonization. The histories of Haiti, of Toussaint Louverture and of Henri Christophe were a decisive turning point in the history of slavery. Although these two historic figures lost their lives, their country and people won independence. Thence, the Martinican playwright's narrative is very precious to us in order to understand in a better way the other side of the same story.

Le droit d'esclavage est nul, non seulement parce qu'il est illégitime, mais parce qu'il est absurde et ne signifie rien. Ces mots, esclavage, et droit, sont contradictoires ; ils s'excluent mutuellement.
Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat Social*, 1762.

Introduction

Haïti qui vient du mot indien *Ayiti* signifie « la terre des hautes montagnes » est l'une des îles des Caraïbes. L'importance de cette île provient des événements historiques tels que la révolte des esclaves noirs et la lutte livrée par ces esclaves pour l'indépendance. Dès la première découverte par Christophe Colomb jusqu'à son indépendance obtenue par les esclaves noirs, Haïti est au centre de l'histoire de la colonisation.

Dans son voyage vers l'Inde, Colomb découvre le Nouveau Monde en passant par les Caraïbes et par l'île de Saint-Domingue, autrement dit, Haïti. Pendant son premier voyage, Colomb a rencontré les Indiens et il les a décrits dans son *Journal de Bord* : « Ils doivent être de bons et habiles serviteurs parce que j'observe qu'ils répètent vite ce que je leur dis et je vois aussi qu'ils peuvent devenir facilement chrétiens puisqu'il me semble qu'ils n'appartiennent à aucune secte [...] » (Colomb, 2002, p. 33).

Les premiers arrivés demandent aux Indiens d'Haïti de travailler dans les mines d'or ou dans les champs, cependant les Indiens n'ont pas pu supporter les travaux pénibles, et ils ont commencé à tomber malades ou à mourir. Afin de remplacer les populations autochtones, les Européens ont importé à Haïti des Africains qui étaient considérés comme étant plus forts que les Indiens : les Africains seront les nouveaux esclaves et les Blancs seront leurs maîtres. Alors, commence « la traite négrière » au début du XVI^e siècle :

Depuis la découverte de l'île par Christophe Colomb en 1492, les fléaux les plus graves ont meurtri ce pays. Les Espagnols en ont fait disparaître la population autochtone, violemment par l'épée et, de façon involontaire, par l'apport des maladies épidémiques. Les autochtones furent remplacés par des esclaves africains en si grand nombre, par rapport à la population libre, qu'ils furent les plus forts lorsqu'ils décidèrent d'obtenir et de maintenir leur liberté. (Blancpain, 2016, p. 11)

Au cours de l'histoire de la colonisation, l'île de Saint-Domingue ou Haïti, est envahi par les grands colonisateurs comme la France et l'Espagne : premièrement ce sont les Espagnols qui ont dominé l'île dans les années 1500, après c'était le tour des Français au XVIIème siècle, sous l'autorité de Richelieu. Au cours de la colonisation des nouveaux territoires, le commerce triangulaire était inévitable, car, Richelieu accepte les demandes des marchands pour exploiter les produits du Nouveau Monde et les vendre en Europe : « Richelieu approuva les projets des négociants et des marins aventuriers du Havre qui, en 1626, organisèrent avec d'Esnambuc la Compagnie Saint-Christophe pour exploiter le pétun (tabac) et les bois de l'île de Saint-Christophe dans les Caraïbes, et occupèrent l'île de la Tortue et une partie de l'île de Saint-Domingue. » (Franco, 1999, pp. 101-102). Pendant la colonisation, il y avait à Haïti des champs de canne à sucre, de cacao, de tabac, d'indigo et de coton. Les champs de canne à sucre étaient de grande importance pour l'industrie européenne : « Saint-Domingue produisait en 1714, 7000 tonnes de sucre, 43.000 en 1742, 63.000 en 1767, 80.000 en 1789 » (Bérenger, 1997, p. 63). Pour produire de plus en plus de sucre, et répondre aux besoins des Européens, il faut de plus en plus de main d'œuvre qui travaille dans ces champs ; autrement dit, il faut que de plus en plus d'esclaves soient transportés d'Afrique. Le nombre des Africains apportés est très élevé au niveau du Nouveau Monde : « Commença alors une des plus massives entreprises de déplacement forcé d'êtres humains : entre 12 et 15 millions d'hommes et de femmes arrachés à leur continent sans espoir de retour » (Dorigny & Guinot, 2013, p. 55).

Après avoir installé les esclaves noirs dans le Nouveau Monde, les Français ont voulu organiser l'état des esclaves et régler les relations entre l'esclave noir et le maître. On les considère non pas comme des êtres humains mais comme des esclaves qui n'ont aucun droit de vivre et de s'instruire selon leurs vœux. L'esclave doit se soumettre à son maître blanc selon la nouvelle ordonnance : « le Code noir qui a été promulgué par Colbert en 1685 régissait l'univers colonial et interdisait impérativement l'accès à l'éducation des esclaves » (Ildem, 2019, p. 140). Tous ces événements historiques et économiques ont mené les esclaves à se révolter contre les colonisateurs.

Dans cet article, notre but n'est pas d'étudier toute l'histoire d'Haïti mais de parler de la révolution haïtienne et de deux révolutionnaires haïtiens Toussaint Louverture et Henri Christophe qui ont réalisé cette indépendance. Ces deux figures haïtiennes et leurs combats sont abordés par Aimé Césaire, écrivain martiniquais, dans les pièces intitulées *Et les chiens se taisaient* et *La tragédie du Roi Christophe*. En analysant ces deux pièces de Césaire, les deux concepts « la tragédie » et « l'histoire » d'Aristote aident à

former cette étude. A côté des pièces de Césaire, nous allons mentionner les *Mémoires du Général Toussaint-Louverture écrits par lui-même* et la pièce de Lamartine intitulée *Toussaint-Louverture*.

La Révolution haïtienne

La situation des esclaves ne changea pas jusqu'à la guerre d'indépendance d'Haïti: ce combat était l'influence de la guerre d'indépendance américaine qui dura pendant sept ans entre 1775-1883, de la Révolution française de 1789 et de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789) dans laquelle on peut lire : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits » (Déclaration des Droits, Article 1). Les esclaves noirs dans les colonies ont souhaité avoir les mêmes droits que les Français devant la loi. Après la Révolution française, les Noirs ont demandé à être considérés comme des citoyens français et à avoir les mêmes droits dans le cadre du principe « liberté, égalité, fraternité », la devise de la République française, et ils se sont révoltés contre leurs maîtres. Leur soulèvement a commencé en août 1791. Près d'un demi-million d'esclaves noirs étaient contre le système colonialiste à Saint-Domingue.

Des anciens esclaves comme Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines et Henri Christophe ont combattu ensemble et ont guidé leur peuple pendant la Révolution haïtienne qui s'est déroulée entre 1791 et 1794. C'est grâce à leur résistance que la guerre d'indépendance d'Haïti a eu des échos en France et en conséquence, la France a interdit l'esclavage dans toutes ses colonies en 1794. Ce qui est important, c'est que Saint-Domingue (Haïti) a été l'épicentre du combat des esclaves (Morss, 2009, p. 32). L'un des précurseurs de ce combat est Toussaint Louverture que l'Abbé Raynal considère comme le « Spartacus Noir » (Morss, 2009, p. 32). Dans les années 1770, Guillaume-Thomas Raynal, connu comme l'Abbé Raynal a écrit une œuvre intitulée *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* où il dénonce la situation de l'esclavage:

[...] Vos esclaves n'ont besoin ni de votre générosité ni de vos conseils pour briser le joug sacrilège qui les opprime. La nature parle plus haut que la philosophie et que l'intérêt. Déjà se sont établies deux colonies de nègres fugitifs que les traités et la force mettent à l'abri de vos attentats. Ces éclairs annoncent la foudre, et il ne manque aux Nègres qu'un chef assez courageux pour les conduire à la vengeance et au carnage. Où est-

il, ce grand homme, que la nature doit à ses enfants vexés, opprimés, tourmentés ? Où est-il ce Spartacus nouveau, qui ne trouvera point de Crassus? Il paraîtra, n'en doutons point, il se montrera, il lèvera l'étendard sacré de la liberté. (Raynal, 1780, p. 204)

Il est fort probable que Toussaint ait lu Toussaint avait lu l'œuvre de Raynal et n'avait pas hésité d'agir pour l'amour de son pays et avait lutté contre les colonialistes avec ses compagnons, Jean-Jacques Dessalines et Henri Christophe (Morss, 2009, p. 32). Selon Aimé Césaire, sans Toussaint, le mouvement des Nègres n'aurait pas apparu :

C'est bien un centre que Toussaint Louverture. Le centre de l'histoire haïtienne, le centre sans doute de l'histoire antillaise. Quand pour la première fois, il fit irruption sur la scène historique, bien des mouvements étaient en train ; guides, impuissants à s'achever : le mouvement blanc vers l'autonomie et la liberté commerciale ; le mouvement mulâtre vers l'égalité sociale ; le mouvement nègre vers la liberté. Tous ces mouvements, Toussaint les unit, les continua, les approfondit. (Césaire, 1995, p. 153)

Après la mort de Toussaint, Dessalines qui l'a remplacé, a été assassiné en 1806. Et puis, c'était le tour de royaume d'Henri Christophe dans le nord de l'île ; la république de Pétion dans le sud. Chez Césaire, entre ces quatre personnages historiques nous ne voyons que Toussaint et Christophe dans les deux « tragédies » intitulées *Et les chiens se taisaient* et *La Tragédie du Roi Christophe* pour montrer leur fin tragique. Henri Christophe et Toussaint Louverture ont influencé l'histoire de l'esclavage et de la colonisation: même s'ils ont commencé à combattre ensemble contre les colonisateurs, leur volonté de libérer Haïti les ont menées à des directions différentes. Malgré cela, tous les deux sont morts pour l'amour de leur pays.

Toussaint Louverture dans *Et les chiens se taisaient*

Certains auteurs français ont été influencés par ces révolutionnaires surtout par Toussaint Louverture. Au XIXe siècle, c'est Alphonse de Lamartine qui a écrit une pièce de théâtre intitulée *Toussaint Louverture* qui a été représentée « la première fois dans le théâtre de la Porte Saint-Martin à Paris le 6 avril 1850 » (Lamartine, 1850, Introduction).

L'importance de Lamartine est qu'il combattait pour la liberté des noirs, même s'il n'était pas esclave. Il est l'un des fondateurs de la Société française pour l'abolition de l'esclavage en 1834.

Lamartine a écrit un poème dramatique en vers intitulé *Toussaint Louverture* qui est composé de cinq actes et en vers comme le théâtre classique. Chaque acte est une préparation collective de la guerre et de l'indépendance d'Haïti.

Et les chiens se taisaient faisait d'abord partie d'un recueil de poèmes intitulé *Les Armes miraculeuses* : ce poème est devenu une pièce de théâtre en 1958. Césaire a choisi de transformer le texte en pièce car « le théâtre pour lui, est avant tout la possibilité d'exprimer plus largement, plus complètement, plus simplement son projet poétique » (Pageaux, 1984, p. 20). Le combat et la souffrance de Toussaint sont décrits d'une manière poétique dans la pièce de Lamartine et celle de Césaire.

Dans *Et les chiens se taisaient*, Césaire raconte la vie et le combat du personnage « le Rebelle » et à travers lui, insiste sur la révolte des esclaves noirs contre la colonisation. A travers la révolte du « Rebelle », Césaire a l'intention de montrer celle de Toussaint Louverture aux lecteurs. Selon l'article intitulé « La représentation en profondeur de *Et les chiens se taisaient* d'Aimé Césaire » d'Alex Gil, on peut estimer que Césaire parle de Toussaint Louverture implicitement dans cette pièce:

Césaire a transformé ce texte primitif (historique et scénique) en un « oratorio lyrique » qui a pris place dans son premier recueil de poésie, *Les Armes miraculeuses*. Dans cette première version éditée de *Et les chiens se taisaient* le héros devient le Rebelle, personnage anhistorique, atemporel et dépourvu de toutes les caractéristiques spécifiques à Toussaint Louverture. (Gil, 2011, p. 68)

Même si, au début de la pièce, Aimé Césaire définit sa pièce intitulée *Et les chiens se taisaient* une tragédie, ce n'est pas une tragédie aristotélicienne. Premièrement, elle n'est pas composée de cinq actes. Deuxièmement, l'action ne se réalise pas dans 24 heures et notre héros est un esclave pas un roi ou quelqu'un de noble tel que l'a défini Aristote dans sa *Poétique*. Il y a plus d'une action, plus d'un lieu, donc nous pouvons dire que la pièce manque d'unité de temps, d'unité de lieu et d'unité d'action. « Le Rebelle », un personnage fictif ou anonyme, représente Toussaint Louverture et nous

pouvons conclure que ce n'est pas une tragédie classique, car, selon Aristote, « [...] dans la tragédie on emploie les noms de l'histoire. La raison est que nous croyons aisément ce qui nous paraît possible, et que ce qui n'est pas encore arrivé ne nous paraît pas aussi possible que ce qui est arrivé » (Aristote, 1829, p. 47). « Le Rebelle » est un personnage fictif, non pas un personnage historique. Donc cette pièce ne se conforme pas aux règles du théâtre classique. C'est pourquoi, nous ne pouvons pas nommer cette pièce « la tragédie classique ». Le but de Césaire est de montrer la lutte de Toussaint qui devient celle des esclaves autour du monde.

Contrairement à la composition de la tragédie classique en cinq actes, cette pièce se compose de trois actes essentiels et il n'existe pas de prologue, ni d'épilogue. Le premier acte parle de la colonisation d'un pays, le deuxième décrit la révolte d'un peuple et le troisième est la mort d'un héros, « le Rebelle ». Cette pièce commence par la phrase d'une voix qui s'appelle L'Echo : « Bientôt qu'il va mourir Le Rebelle » (Césaire, 1956, p.7). « Le Rebelle » est le protagoniste d'une révolution. Au début, la fin tragique du héros est déjà explicitée et on comprend que son nom est choisi consciemment et que « Le Rebelle » va lutter contre ses ennemis colonisateurs comme Toussaint Louverture. Le chœur, élément essentiel dans une tragédie classique, se trouve dans cette pièce et a la même mission qui avertit le héros tragique jusqu'à sa fin.

Apportés d'Afrique, les parents de Toussaint Louverture sont des esclaves dans l'habitation Breda où Toussaint est né. Il a beaucoup lu et a beaucoup étudié pour surmonter sa situation. Grâce à ses efforts, son maître fait de lui son cocher et le surveillant des autres Noirs.

Toussaint-Louverture, naquit le 20 mai 1743 sur l'habitation Breda, sucrerie située près du village du Haut-du-Cap. L'Ouverture n'est qu'un surnom qui lui fut donné plus tard à cause de la hardiesse et de la réussite de ses projets. (Louverture, 1853, p. 29)

Bien que Toussaint ait été libéré par son maître, il a choisi de lutter contre les maîtres Blancs au nom des autres esclaves. Il a décrit le début de la Révolution haïtienne dans ses mémoires intitulées *Mémoires de Toussaint-Louverture Ecrits par lui-même* œuvre posthume publiée en 1853. Au début de ses mémoires, il explique le changement de Saint-Domingue (Haïti) après leur combat:

La colonie de Saint-Domingue, dont j'étais commandant, jouissait de la plus grande tranquillité; la culture et le commerce y florissaient. L'île était parvenue à un degré de splendeur où on ne l'avait pas encore vue. Et tout cela, j'ose le dire, était mon ouvrage. (Louverture, 1853, p. 29)

Avec l'aide du peuple haïtien, Toussaint et ses amis ont amélioré l'état des Noirs à Saint-Domingue. Comme Toussaint, dans la pièce de Césaire, « le Rebelle » a l'intention de lutter pour son peuple et pour l'amour de son pays au début de la pièce : il décrit la mort des Noirs qui sont transportés dans des bateaux transatlantiques. Il insiste sur la traite négrière: « Le Rebelle : O mort où la faim n'avarie, ô dent douce, deux enfants noirs sur ton seuil ils sont sans parentage, mort grasse deux enfants maigres se tenant par la main sur ton seuil, ils sont crépusculaires et faillis » (Césaire, 1956, p. 12).

Après leur déportation, les esclaves, « les filles » ont perdu leur vie dans les champs de canne à sucre ou dans les plantations à cause de la faim, du travail pénible ou de la violence. « Le Rebelle: Les Blancs débarquent. Ils nous tuent nos filles camarades » (Césaire, 1956, p.16). Dans la pièce, à l'opposé du « Rebelle », il y a des personnages qui soutiennent le colonialisme : le personnage « L'Administrateur » qui considère que les nouvelles terres sont le don de Dieu pour les civilisés:

L'Administrateur: Et nous leur aurions volé cette terre?
Ah! non! ce n'est pas la même chose
nous l'avons prise!
A qui?
A personne!
Dieu nous l'a donnée... (Césaire, 1956, p. 10)

« Le Rebelle » n'a jamais accepté le système colonial que « l'Administrateur » défend, car « le Rebelle » croit que ce n'est pas la civilisation, c'est le vol de leur terre. L'Administrateur continue de se justifier et de donner raison à la colonisation, aux Français et aux Espagnols qui dominent Haïti:

L'Administrateur : Oui nous l'avons prise
Oh! pas pour nous! pour tous!
Ah nous sommes seuls
Et quel fardeau
Porter à soi seul le fardeau de la civilisation. (Césaire, 1956, pp. 10-11)

Dans cet extrait, nous pouvons dire que sous le toit de « civilisation », les colonialistes ont obligé « les sauvages » d'apprécier leurs missions. Selon Césaire, il n'y a aucun lien entre la colonisation et la civilisation : « Et je dis que de la colonisation à la civilisation, la distance est infinie que, de toutes les expéditions coloniales accumulées, de tous les statuts coloniaux élaborés, de toutes les circulaires ministérielles expédiées, on ne saurait réussir une seule humaine » (Césaire, 2004, pp. 11-12).

En France, dans les années 1930, Léopold Sédar Senghor, Léon Damas et Aimé Césaire ont inventé un nouveau terme *la Négritude* qui est propre aux Noirs et ce terme indique l'honneur et la liberté des Noirs et leur culture africaine. Selon ces auteurs, les Noirs et leurs cultures ne sont pas acceptés par les Blancs. Dans son *Discours sur le colonialisme*, Césaire désire montrer qu'il n'existe pas seulement la civilisation européenne qui est riche et profonde : les civilisations africaine, indienne, orientale sont aussi précieuses. En s'opposant à l'idée générale, il vise à accentuer l'envers de l'histoire, la voix des opprimés et des esclaves noirs :

C'est une manière de vivre l'histoire dans l'histoire: l'histoire d'une communauté dont l'expérience apparaît, à vrai dire, singulière avec ses déportations de populations, ses transferts d'hommes d'un continent à l'autre, les souvenirs de croyances lointaines, ses débris de cultures assassinées. (Césaire, 2004, p. 82)

Pour montrer l'envers de l'histoire, « le Rebelle » s'adresse à Colomb qui est le premier à coloniser ces terres nouvelles, et qui cause la colonisation et les traites négrières et qui efface le passé des Noirs apportés d'Afrique: « Le Rebelle: Est-ce toi Colomb? Capitaine de négrier? Est-ce toi vieux pirate, vieux corsaire? [...] » (Césaire, 1956, p. 93).

Césaire insiste sur la situation des Noirs qui sont séparés de leurs familles, de leur pays natal et qui n'ont pas la chance d'y retourner. Le passé des Noirs est totalement effacé. Césaire montre qu'il est impossible de retourner en Afrique si l'on considère la traite négrière atlantique et il a décrit la situation tragique des Noirs dans cette pièce:

Le Rebelle: Et maintenant
seul
tout est seul
j'ai beau aiguïser ma voix

tout déserte tout
ma voix peine
ma voix tangué dans le cornet des brumes sans carrefour
et je n'ai pas de mère
et je n'ai pas de fils. (Césaire, 1956, p. 36)

Dans le deuxième acte de la pièce, les esclaves noirs se révoltent contre leurs maîtres comme dans la Révolution haïtienne. Selon « le Rebelle », il faut en finir avec l'esclavage et les oppressions faites par les maîtres sans oublier le passé :

Le Rebelle: La nuit et la misère camarades, la misère et l'acceptation animale, la nuit bruissante de souffles d'esclaves dilatant sous les pas du christophore la grande mer de misère, la grande mer de sang noir, la grande houle de cannes à sucre et de dividendes, le grand océan d'horreur et de désolation. (Césaire, 1956, p. 27)

Le temps de la Révolution haïtienne dont la date est le 14 août 1791 nous montre également la révolte du « Rebelle ». Il n'accepte plus d'être esclave, il n'accepte pas les demandes de son maître et à la fin il l'a tué. Il a décrit l'assassinat de son maître comme une mémoire inoubliable:

Le Rebelle: [...] C'était un soir de novembre... Nous avions bondi, nous les esclaves, nous le fumier, nous les bêtes au sabot de patience. Nous courions comme des forcenés; les coups de feu éclatèrent... Nous frappions. La sueur et le sang nous faisaient une fraîcheur. [...] Alors, ce fut l'assaut donné à la maison du maître. [...] La chambre du maître était grande ouverte. La chambre du maître était brillamment éclairée, et le maître était là, très calme... et les nôtres s'arrêtèrent... c'était le maître... J'entrai. C'est toi me dit-il, très calme... C'était moi, c'était bien moi, lui disais-je, le bon esclave, le fidèle esclave, l'esclave esclave et soudain ses yeux furent deux ravets apeurés les jours de pluie... je frappai, le sang gicla: c'est le seul baptême dont je me souviens aujourd'hui. (Césaire, 1956, p. 71)

« Le Rebelle » a égorgé son maître ; il est accusé de meurtre et est envoyé en prison. Le dernier acte nous raconte l'accusation du « Rebelle » dont la situation nous rappelle celle de Toussaint, car, Toussaint s'est révolté contre les colonisateurs, contre la demande

de Napoléon Bonaparte qui a voulu reprendre Haïti en 1802 : la troupe de Toussaint est défaite par l'armée française et Toussaint est arrêté et déporté en France et il est mort à cause des mauvaises conditions carcérales le 7 avril 1803 dans le fort de Joux. Comme Toussaint, « le Rebelle » est mort en prison, à cause du froid et des mauvaises conditions. Les dernières phrases écrites par Toussaint dans ses mémoires s'adressent à Napoléon. Malheureusement son appel n'a pas été entendu: « Premier consul, père de tous les militaires, juge intègre, défenseur de l'innocence, prononcez donc sur mon sort; je compte entièrement sur votre justice et balance! » (Louverture, 1853, pp. 100-101). La fin tragique de Toussaint Louverture est décrite par Lamartine dans son avant-propos :

On sait comment l'infortuné Toussaint Louverture, arraché de sa patrie, fut amené en France et n'y trouva que l'hospitalité d'une prison d'État, au lieu de l'asile et des honneurs qu'on lui avait fait espérer. Cet homme, tout ébloui encore de l'importance qu'il avait acquise, tout superbe encore de l'autorité souveraine qu'il venait d'exercer, tout enivré des espérances de gloire et d'immortalité qui rayonnaient depuis sept ans autour de son front, fut enfermé par Bonaparte dans un cachot du fort de Joux, dans les plus âpres montagnes du Jura, sans soleil, sans famille, sans peuple; il y languit quelques années et y mourut du froid du corps et du froid de l'âme. [...] L'histoire et la France doivent réparation tardive de ces ostracismes du héros des noirs. (Lamartine, 1850, pp. XXVIII-XXIX)

L'importance de Toussaint dans l'histoire d'Haïti est de libérer son pays des colonisateurs et d'établir la première constitution en 1801 à Saint-Domingue. Césaire nous décrit un pays colonisé, la révolte et la mort d'un héros qui représente Toussaint Louverture. Plus tard, Napoléon Bonaparte, a rétabli l'esclavage dans les colonies françaises par la loi du 20 mai 1802. Un autre combat a été déclenché par les esclaves contre le système colonisateur pour gagner leur liberté par Dessalines. Malgré tout, Haïti a gagné son indépendance en 1804 et est devenu la première république noire libre. L'île a été divisée en deux parties: Henri Christophe s'est établi le nord du pays et Pétion dans le sud. Le début de *La Tragédie du Roi Christophe* décrit la situation d'Haïti.

Henri Christophe dans *La Tragédie du Roi Christophe*

La deuxième pièce intitulée *La tragédie du Roi Christophe* relate l'histoire d'Henri Christophe qui est né à la Grenade, île anglaise, le 6 octobre 1757. Il était ancien esclave,

ancien cuisinier d'origine africaine de l'hôtel de la Couronne, au Cap à Haïti après il est devenu le premier roi dans le nord d'Haïti. Dans cette pièce, nous assistons à la vie, à la révolte, à la royauté et au suicide de Christophe et ainsi nous sommes témoins de la vraie tragédie de Christophe. Dans l'avant-propos de *Toussaint l'ouverture* de Lamartine, Lamartine mentionne Christophe et sa relation avec Toussaint :

Christophe est né dans l'île anglaise qui porte ce nom; il est âgé de quarante ans. Il fut amené très jeune à Saint-Domingue par un Anglais; il y est resté longtemps domestique d'auberge; tel était encore son état, lorsque la révolution éclata dans la colonie, il a pris une grande part dans les troubles de cette île. C'est Toussaint qui l'a fait général de brigade, aussi lui est-il très attaché. [...] Il est très instruit, vain jusqu'au ridicule, enthousiaste de la liberté. (Lamartine, 1850, pp. XXI-XXII)

Contrairement à la pièce intitulée *Et les chiens se taisaient*, dans cette pièce, les personnages sont tirés de l'histoire réelle. Si nous nous référons à *La Poétique* d'Aristote, nous pouvons dire que c'est une tragédie, car, les personnages sont tirés de l'histoire et le personnage principal, Henri Christophe est un roi d'Haïti. Donc, le personnage est noble, même s'il était esclave.

Césaire s'empare en effet de l'Histoire, d'un personnage historique, pour proposer une Tragédie, l'histoire d'un héros 'tragique'. Christophe est 'tragique' non seulement parce que ses contradictions ne pourront se résoudre que par la mort mais encore parce qu'il correspond aux critères de la tragédie aristotélicienne : Christophe excite tour à tour la terreur et la pitié. (Pageaux, 1984, p. 35)

Bien que Césaire ait nommé la pièce « la tragédie », elle n'est pas une tragédie classique. La forme n'est pas une tragédie classique telle que la définit Aristote, même si la pièce commence par un prologue. Cette pièce se compose de trois actes comme *Et les chiens se taisaient*: le combat du règne entre Christophe et Pétion, le travail pour la citadelle et le suicide de Christophe. Il y a plus d'une action, plus d'un lieu et plus d'un temps qui indiquent que la pièce ne s'adapte pas aux règles classiques. De même, il n'existe pas d'épilogue, mais des intermèdes. De plus, au début de la pièce, Césaire attire l'attention des lecteurs en ajoutant une didascalie : « Tout ce premier acte est en style bouffon et parodique, où le sérieux et le tragique se font brusquement jour par déchirures d'éclair » (Césaire, 1970, p.18). Selon Daniel-Henri Pageaux :

Atmosphère bouffonne, grotesque, Histoire transformée en histoires réagencées, effets comiques et anachronismes sont autant d'éléments qui distancient l'action principale et font appel au spectateur comme un élément actif dans l'élaboration du véritable 'texte' qui a pour titre *La Tragédie du Roi Christophe*. Mais à cette action principale sont venus s'ajouter –dernier élément – un prologue et deux intermèdes qui précisent encore l'intention de Césaire d'écrire, comme en contrepoint, une anti tragédie. (Pageaux, 1984, p. 23)

La Tragédie du Roi Christophe commence par un duel de coq qui ressemble au combat de règne entre le mulâtre Pétion et le noir Christophe: au début de la pièce, la vie d'Henri Christophe est relatée par le personnage Présentateur-Commentateur:

Dans l'île de Haïti, jadis colonie française sous le nom de Saint-Domingue, il y avait au début du XIXe siècle, un général noir. [...] Il avait été esclave, plus particulièrement esclave-cuisinier. [...] Contre les Français précisément, il prit une part éminente à la lutte pour la libération de son pays, sous la direction de Toussaint Louverture. (Césaire, 1970, pp. 14-15)

Dans la pièce, les premières phrases de Pétion nous disent qu'Henri Christophe était l'ancien compagnon de Toussaint Louverture. Après la mort de Toussaint, le régime de l'île a changé: Haïti a été divisée en deux parties en 1811; l'une est une république sous la direction de Pétion et l'autre un royaume sous la direction du Roi Christophe. A cause de cette division, les Blancs accusent les Haïtiens de ne pas pouvoir administrer l'île et ils pensent que les Noirs ont besoin de civilisateurs pour développer leur pays. Vastey, secrétaire de Christophe donne raison aux Blancs, et il accuse Christophe et Pétion, car c'est à cause de leur conflit que l'île est divisée. Le temps n'est pas pour la division, mais pour l'union contre l'ennemi colonisateur :

Vastey: Que disent les Blancs de France? Que Pétion et Christophe sont deux faibles. Les Français, voyez-vous, n'ont pas de respect pour les républiques. Napoléon l'a bien montré! Et qu'est-ce Haïti? Même pas une, mais deux! Deux républiques, Monsieur. [...] Le monde entier nous regarde, citoyens, et les peuples pensent que les hommes noirs manquent de dignité! Un roi, une cour, un royaume, voilà si nous voulons être respectés, ce que nous devrions leur montrer. (Césaire, 1970,p. 28)

Malgré les critiques des Blancs, Christophe croit au peuple haïtien et à sa conscience nationale. Christophe pense qu'au nom du pays, il faut travailler jour et nuit et montrer que les Noirs ont gagné leur liberté eux-mêmes:

Christophe: Peuple haïtien, Haïti a moins à craindre des Français que d'elle-même! L'ennemi de ce peuple, c'est son indolence, son effronterie, sa haine de la discipline, l'esprit de la jouissance et de torpeur. (Césaire, 1970, p. 29)

A cause de son passé, Christophe demande à son peuple de travailler sans arrêt car, comme « Le Rebelle » et les autres esclaves noirs, il a été importé d'Afrique lui-même et ne peut pas se souvenir de son nom africain et de ses parents ni de la culture africaine:

Christophe: Notre fierté! Notre noblesse, on, je dis On nous les vola! Pierre, Paul, Jacques, Toussaint! Voilà les estampilles humiliantes dont on oblitéra nos noms de vérité. Moi-même votre Roi, sentez-vous la douleur d'un homme de ne savoir pas de quel nom il s'appelle? A quoi son nom l'appelle? Hélas seule le sait notre mère l'Afrique! [...] Nous, nos noms, puisque nous ne pouvons les arracher au passé, que ce soit à l'avenir! (Césaire, 1970, p. 37)

Comme nous avons rencontré « L'Administrateur » dans cette pièce également, Césaire utilise la figure d'un colonisateur qui est nommé ici « Maître de Cérémonies » : « C'est un Blanc, délégué par la TESCO (Technical, Educational, Scientific Cooperation Organization) au titre de l'aide technique aux régions sous-développés » (Césaire, 1970, p. 30).

D'un jour à l'autre, le royaume de Christophe devient oppressif, car Christophe demande aux Noirs de travailler sans arrêt. Ce que le roi Christophe remarque est la nécessité de travailler si les Noirs demandent leur liberté, et veulent être égaux aux Blancs. Malgré cela, le peuple haïtien pense que Christophe est frappé par le pouvoir et qu'il demande beaucoup aux Noirs. Même sa femme, Madame Christophe prévient son mari que le peuple haïtien va se révolter contre Christophe qui pense que leur travail n'est pas suffisant pour être libre: « Christophe: Il faut en demander aux nègres plus qu'aux autres: plus de travail, plus de foi, plus d'enthousiasme, un pas, un autre pas, encore un autre pas et tenir gagné chaque pas! » (Césaire, 1970, p. 59).

Dans le deuxième acte, le but de Christophe est de bâtir une citadelle, autrement dit le palais Sans-Souci pour l'avenir des Noirs: selon Christophe, les Haïtiens qui ne doivent plus se soumettre aux ordres des maîtres blancs doivent justifier leur liberté avec cette citadelle: «Christophe : La Citadelle, la liberté de tout un peuple. Bâtie par le peuple tout entier, hommes et femmes, enfants et vieillards, bâtie pour le peuple tout entier! [...] Annulation du négrier!» (Césaire, 1970, p. 63). Cependant, la demande de bâtir une citadelle causera la suicide de Christophe, car, il devient de plus en plus oppresseur et il a des hallucinations, c'est pourquoi Daniel-Henri Pageaux nous explique « Le surgissement de la citadelle n'est pas seulement la matérialisation scénique d'une vision de Christophe : elle est la première image, l'image primordiale de son destin tragique » (Pageaux, 1984, p. 34).

Dans cette pièce, avec la citadelle, nous remarquons que l'histoire d'Haïti devient collective, cependant, Christophe a pour but d'écrire son histoire individuelle. La raison est que les Noirs sont opprimés par les ordres interminables du Roi Christophe. Donc, « l'Histoire d'Haïti, l'Histoire d'une race devient celle d'un seul individu qui confisque l'Histoire pour lui arracher peut-être un sens que la multiplicité des faits, des dates, des hommes est incapable de fournir. L'acteur de l'Histoire devient héros tragique et il enseigne » (Pageaux, 1984, p. 35). A la fin du deuxième acte, le royaume de Christophe devient petit à petit une tyrannie comme les autres royaumes du monde, car Christophe intervient dans la vie privée des Haïtiens et même leur mariage. Donc, il n'y a aucune différence entre un maître blanc et Christophe:

Christophe (aux paysans) : Messieurs, j'en apprends de belles sur votre compte. Les rapports que je reçois m'indiquent que vous n'êtes pas mariés, que vous êtes des coureurs.

Et Christophe conclut : Alors, j'ai décidé que vous vous marierez. (Césaire, 1970, pp. 88-89)

A cause de son attitude inconsidérée envers son peuple, les Haïtiens se révoltent contre lui, mais, malgré cela, il ne s'arrête pas et il continue à donner des ordres. De plus, Christophe a une maladie mentale, et il commence à avoir des hallucinations: la cause de ces hallucinations est la révolte de son peuple contre lui. Le problème est que Christophe a un mauvais passé: il se souvient toujours d'avoir été déporté de son pays natal, d'avoir été esclave, d'avoir travaillé dans les champs dans un pays inconnu. Et après, il a accepté Haïti comme son pays natal et il a combattu pour lui. Bien qu'il déteste

la situation maître-esclave et veuille briser les chaînes, Christophe se transforme en une figure de maître despote et cette situation entraîne un désordre psychologique à cause d'une contradiction entre le passé et le présent, car il demande toujours aux Noirs des travaux qu'ils ne peuvent pas achever. Christophe voudrait les réaliser dans une période très courte et finalement il se suicide. Bien que Christophe soit de bonne foi, son attitude le mena à tyranniser son pays. Le roi Christophe se suicide avec son pistolet, le 8 octobre 1820, dans son château de Sans-Souci. Avant sa mort, il demande de retourner à ses origines, à l'Afrique:

Christophe: Afrique! Aide-moi à rentrer, porte-moi comme un vieil enfant dans tes bras et puis tu me dévêtiras, me laveras. Défais-moi de tous ces vêtements, défais-m'en comme, l'aube venue, on se défait des rêves de la nuit... De mes nobles, de ma noblesse, de mon sceptre, de ma couronne.

Et lave-moi! Oh, lave-moi de leur fard, de leurs baisers, de mon royaume! Le reste, j'y pourvoirai seul. (Ce disant, il prend dans sa main le petit revolver qui pend à son cou, au bout d'une chaînette.) (Césaire, 1970, p. 147)

Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons dire que deux protagonistes haïtiens, Toussaint Louverture et Henri Christophe sont les personnages historiques dans les deux pièces intitulées *Et les chiens se taisaient* et *La Tragédie du Roi Christophe* d'Aimé Césaire. Toussaint est représenté par un personnage fictif qui devient la voix de tous les opprimés noirs ; Henri Christophe est représenté par lui-même, un personnage historique. Ayant vécu dans un pays colonisé, la Martinique, Aimé Césaire a connu toutes les souffrances et les combats pour l'indépendance des esclaves contre les colonisateurs, il a voulu mettre en exergue leur importance dans l'histoire.

Malgré leur désaccord sur l'armée et sur le pouvoir, Toussaint Louverture et Henri Christophe ont lutté pour l'amour de leur pays jusqu'à leur dernier moment. Ce dévouement a coûté leur vie et nous pouvons comprendre que leur fin est tragique, cependant Haïti et les autres pays colonisés leur doivent beaucoup, car, ils ont changé la direction de l'Histoire de l'esclavage. L'importance d'Haïti dans l'histoire du Monde est qu'il est le premier pays du Nouveau Monde qui obtient l'indépendance en s'opposant à l'esclavage des Noirs imposé par les Blancs.

Évaluation : Évaluation anonyme par des pairs extérieurs.

Conflit d'intérêts : L'auteure n'a aucun conflit d'intérêts à déclarer.

Subvention : L'auteure n'a reçu aucun soutien financier pour ce travail.

Peer-review: Externally peer-reviewed.

Conflict of Interest: The author has no conflict of interest to declare.

Grant Support: The author declared that this study has received no financial support.

Bibliographie

- Aime Cesaire *Pour Aujourd'hui Et Pour Demain*. (1995). Editeur : Guy Ossito Midiohouan. France : Sepia.
- Aristote. (1829). *Poétique*. (trad. Abbé Batteux). Paris : De l'Imprimerie Auguste Delalain.
- Bérenger, J. (10/1997). « La rivalité franco-anglaise en Amérique du Nord de 1689 à 1783 », *Revue d'histoire maritime-La Percée de l'Europe sur les Océans 1690 vers 1790*, numéro 1, numéro spécial, pp. 53-100.
- Blancpain, F. (2016). *Histoire de Saint Domingue Haïti*. Matoury Guyane: Ibis Rouge Editions.
- Césaire, A. (2004). *Discours sur le colonialisme, suivi de Discours sur la Négritude*. Paris: Présence Africaine.
- Césaire, A. (1956). *Et les chiens se taisaient*. Paris: Présence Africaine.
- Césaire, A. (1970). *La Tragédie du Roi Christophe*. Paris: Présence Africaine.
- Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 Article I: <http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/constitution.asp#declaration> consulté le 27.01.2020.
- Dorigny, M. & Guinot B. (2013). *Atlas des Esclavages, De l'Antiquité à Nos Jours*. Paris: Editions Autrement.
- Etensel Ildem, A. (2019). « Aller Simple: Après le voyage dans les cales le retour en Afrique est-il possible? » *Frankofoni*. Ankara. pp.139-144.
- Franco, J.L. (1999). La Traite Négrière du XV au XIXe siècle. *La traite des esclaves dans les Caraïbes et en Amérique Latine*. pp.98-110. Paris. France: Unesco.
- Gil, A. « La représentation en profondeur de Et les chiens se taisaient d'Aimé Césaire » pour une édition génétique en ligne. *Genesis* [En ligne], 33 | 2011, mis en ligne le 23 octobre 2013. consulté le 27 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/genesis/605> ; DOI : 10.4000/genesis.605.
- Lamartine, A. (1850). *Toussaint Louverture*. Paris : Michel Levy Frères, Libraires-Editeurs.
- Louverture, T. (1853). *Mémoires du général Toussaint-Louverture, écrits par lui-même*. Paris: Pagnerre, Libraire-Editeur.
- Morss, S. (2009). *Hegel, Haiti and Universal History*. Pittsburg: University of Pittsburgh Press.
- Pageaux, D. (1984). *Images et Mythes d'Haïti*, Paris: Editions l'Harmattan.
- Raynal, G. (1780). *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes Tome III*. Genève: chez Jean-Leonard Pellet, imprimeur de la Ville & de l'Académie Genève.

